

VOTER EUROPEEN, POURQUOI ?

LE PARLEMENT EUROPEEN

ELECTION DES DEPUTES EUROPEENS

QUELS SONT LES GROUPES ET PARTIS EUROPEENS

VOTER EUROPEEN POURQUOI ? :

- **L'identité européenne**
- **Les acquis de l'Europe**
- **Les perspectives de l'Europe**
- **Le rôle des citoyens**
- **Les sujets centraux pour les élections européennes 2024**
- **Pourquoi voter européen**

IDENTITE EUROPEENNE

- **Facteurs historiques et politiques**
- **Facteurs culturels**
- **Facteurs économiques**
- **Facteurs politiques**
- **L'émergence de l'identité européenne**
- **L'avenir de l'identité européenne :**
 - **Démocratie, liberté, justice, paix**
 - **Montée des populismes et des nationalismes, crise migratoire, changements climatiques**

Les acquis de l'Europe

- **La paix, la prospérité, la démocratie, les droits de l'homme**
- **Les acquis concrets :**
 - **Le marché unique européen 27 pays**
 - **L'Euro 19 pays**
 - **L'espace Schengen**
 - **La politique agricole commune**
 - **La politique de cohésion (aide aux régions les plus pauvres à se développer)**
 - **La politique de recherche et d'innovation**
 - **La politique de défense**

Les perspectives de l'Europe - 1

- **Perspectives positives :**
 - **Population instruite et qualifiée (mais vieillissante)**
 - **Infrastructures**
 - **Marché unique dynamique**
 - **L'un des leaders mondiaux en recherche, développement et innovation**

Les perspectives de l'Europe - 2

- **Perspectives négatives : montée des populismes, crise migratoire, sécurisation des frontières (Ukraine) changement climatique**
- **Les objectifs : relever les défis ci-dessus sinon stagnation, recul voire fragmentation, perte de cohésion et donc perte de puissance**

Rôle des citoyens dans l'avenir de l'Europe - 1

- **S'engager dans la vie publique européenne, faire entendre sa voix, se mobiliser, notamment être présent auprès des députés européens**
- **Volonté politique des états membres et des citoyens européens pour une démocratie participative**

Le rôle des citoyens dans l'avenir de l'Europe - 2

- **Vote directe des citoyens européens :**
 - **renforcement du vote individuel (ne pas se limiter aux élections du parlement européen)**
 - **Introduction d'un système de référendum d'initiative citoyenne**
 - **Réforme du système de vote au Parlement européen : donner plus de pouvoirs aux députés européen**

Les sujets centraux pour les élections 2024 -1

- **L'économie : crise économique et sociale débutée en 2022 : relance?**
- **Environnement, transition écologique notamment réduction des émissions de gaz à effet de serre**
- **Politique agricole / viabilité économique, climat et santé publique**
- **Immigration**

Les sujets centraux pour les élections 2024 - 2

- **Sécurité de l'Europe: Ukraine, OTAN, politique de défense commune,**
- **Incertitudes relatives aux résultats de certaines élections nationales**
- **Démocratie et droits fondamentaux : restriction des libertés individuelles, indépendance de la presse, de la justice**
- **Politique de santé, éducation, fiscalité**
- ***Et vous que voyez-vous d'autres ?***

VOTER EUROPEEN, POURQUOI ?

- **Conserver les acquis et les développer**
- **Elargissement de l'Union européenne**
- **Réforme des institutions européennes (règles de majorité...°**
- **Renforcer l'intégration européenne**
- **Augmenter le poids ou réduire le déclin (?) de l'U.E. : géopolitique (paix et coopération internationale)...**

Le parlement européen : rôle - 1

- **Trois pouvoirs :**
 - **Pouvoir législatif :** adoption conjointe des actes législatifs à égalité avec le Conseil de l'Union européenne = codécision sur la plupart des domaines législatifs
 - **Pouvoir budgétaire :** Etablissement du budget annuel de l'U.E. conjointement avec le Conseil de l'Union européenne.
Approbation des comptes annuels de l'U.E.
 - **Pouvoir de contrôle politique :** contrôle de la Commission européenne (=pouvoir exécutif)

Le parlement européen : rôle - 2

- **Autres pouvoirs :**
 - **Nomination du président de la Commission européenne proposé par les chefs d'Etat ou de gouvernement des états membre**
 - **Approbation de la composition de la Commission européenne**
 - **Approbation des accords internationaux**

Le rôle du député européen - 2

- **Les députés européens exercent individuellement les pouvoirs du Parlement dans son ensemble.**
- **Le rôle du député européen est de représenter les citoyens de son pays au Parlement :**
 - **Participe aux sessions plénières du Parlement et votent sur les textes législatifs**
 - **Siège dans des commissions parlementaires où ils étudient les propositions législatives et propose des modifications si nécessaire**
 - **Rencontrent des citoyens, des groupes d'intérêts et des responsables politiques**

Rôle des groupes de députés au Parlement Européen - 1

- **Les groupes de députés européens sont constitués au début d'une nouvelle législature, ils partagent des orientations politiques similaires. Fonctions essentielles :**
 - **Représentation des intérêts des citoyens**
 - **Elaboration des politiques européennes en étroite collaboration avec la Commission européenne (Exécutif de l'UE) et le Conseil européen (orientations politiques générales et définition des priorités)**
 - **Contrôle du pouvoir exécutif donc sur la Commission européenne**

Rôle des groupes de députés au Parlement Européen - 2

- **Les groupes de députés ont pour mission :**
 - **D'élaborer et définir les positions de leur groupe sur les questions politiques**
 - **De désigner les députés qui siègeront dans les commissions parlementaires**
 - **D'organiser des campagnes et des événements pour sensibiliser les citoyens aux questions européennes**
 - **De collaborer avec des groupes d'intérêt et des organisations non gouvernementales**

Les 20 commissions parlementaires

- Affaires étrangères (AFET) : politique étrangère, sécurité, défense, relations internationales
- Droits de l'homme (DROI) : droits de l'homme, démocratie, État de droit
- Économie et finances (ECON) : politique économique, budget, finances, fiscalité
- Environnement, santé publique et sécurité alimentaire (ENVI) : environnement, santé publique, sécurité alimentaire
- Développement (DEVE) : développement, coopération internationale, aide au développement
- Commerce international (INTA) : commerce international, commerce extérieur, relations commerciales avec les pays tiers
- Budgets (BUDG) : budget de l'Union européenne, dépenses publiques, recettes publiques
- Contrôle budgétaire (CONT) : contrôle des dépenses de l'Union européenne, lutte contre la fraude
- Emploi et affaires sociales (EMPL) : emploi, marché du travail, affaires sociales, protection sociale
- Recherche, industrie et énergie (ITRE) : recherche et innovation, industrie, énergie
- Marché intérieur et protection des consommateurs (IMCO) : marché intérieur, protection des consommateurs
- Transports et tourisme (TRAN) : transports, tourisme
- Agriculture et développement rural (AGRI) : agriculture, développement rural, pêche
- Culture et éducation (CULT) : culture, éducation, jeunesse
- Affaires juridiques (JURI) : droit de l'Union européenne, justice, liberté et sécurité

Quels sont les groupes et partis européens ?

- **Des listes de candidats aux élections effectives des députés**
- **Les groupes et partis européens (supranationaux)**

Des listes de candidats aux élections effectives des députés - 1

- **Mode de scrutin :**
- **scrutin proportionnel plurinominal avec listes fermées et seuil électoral de 5% des suffrages exprimés dans une unique circonscription nationale**

Des listes de candidats aux élections effectives des députés - 2

- **Comment sont constituées les listes des partis nationaux français ?**
 - **Par les instances dirigeantes de ces partis après concertation**
 - **Dans le cas d'une liste commune à plusieurs partis il est tenu compte des équilibres politiques...**
 - **Les listes sont à déposer au plus tard 45 jours avant le scrutin du 9 06 2024 soit le 17 mai 18h. Elles doivent être composées de 81 candidats, alternativement de chaque sexe**
 - **Une liste émanant de la société civile, en dehors des partis politiques, peut être déposée pour les élections européennes.**

Des listes de candidats aux élections effectives des députés - 3

- **Critères d'éligibilité aux élections européennes :**
 - Être citoyen de l'Union européenne
 - Être âgé au moins de 18 ans
 - Résider dans l'Etat membre du lieu de vote ou de candidature
 - Satisfaire aux dispositions de l'Etat de résidence relatives au droit de vote et d'éligibilité applicables aux nationaux

Des listes de candidats aux élections effectives des députés - 4

- **Scrutin proportionnel plurinominal avec listes fermées et seuil électoral de 5% des suffrages exprimés dans une unique circonscription nationale**
- **Méthode de répartition des sièges:**
 - Etape 1 : *Déterminer le quotient électoral = Total des suffrages obtenus par les listes admises / nombre de sièges à pourvoir*
 - Etape 2 : répartir les sièges au quotient, pour chaque liste : suffrages exprimés / quotient électoral
 - Etape 3 : *répartir les sièges à la plus forte moyenne au cas où le nombre de sièges attribués à un pays n'est pas atteint : nb suffrages obtenus / nb de sièges obtenus à l'étape 2 et ainsi de suite*
 - *Pour plus de détails et exemple consulter: <https://mobile.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-des-dossiers-de-presse/Dossier-de-presse-Elections-europeennes-20192/Annexe-n-3-exemple-de-repartition-des-sieges>*

Constitution des groupes de députés 2019

- **Conditions préalables pour constituer un groupe:**
 - Partager des orientations politiques similaires
 - Minimum de 23 députés et représenter au moins 7 Etats membres
- **Processus de constitution des groupes :**
 - Formation de groupes de travail sur les orientations politiques
 - Proposition de constitution au bureau du Parlement (28 membres)
 - Le bureau étudie les propositions des groupes de travail et décide de la constitution des groupes parlementaires

Groupes de députés européens et partis européens supranationaux

- **Groupes de députés :**
 - analyse des textes législatifs proposés par la Commission européenne,
 - résolutions : textes non législatifs constituant un avis du Parlement si voté publiés au JO de l'UE pour transmissions aux institutions, gouvernements...
 - rapports
- **Partis européens supranationaux : Constitués par des partis nationaux qui partagent des valeurs et des objectifs communs = organisations politiques**
- **Un député européen peut rester membre de son parti national d'origine et adhérer à un parti européen supranational : renforcement de la coopération**

Groupes de députés au parlement sortant : 705 dont France 79

Groupe politique	Nombre de députés européens	
	Total	France
Gauche (GUE-GNL)	37	6
Sociaux-démocrates (S&D)	143	7
Écologistes et régionalistes (Greens–EFA)	72	12
Libéraux-démocrates (Renew)	101	23
Chrétiens-démocrates (PPE)	177	8
Conservateurs eurosceptiques (ECR)	66	
Nationalistes (ID)	61	18
Non-Inscrits (NI)	48	5

- **Parti populaire européen (PPE)** : le plus grand groupe politique du Parlement européen, avec 177 députés. Il représente les partis de centre-droit et de droite de l'Union européenne.
- **Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates (S&D)** : le deuxième plus grand groupe politique, avec 143 députés. Il représente les partis socialistes, sociaux-démocrates et travaillistes de l'Union européenne.
- **Renew Europe (RE)** : un groupe centriste créé en 2019, avec 101 députés. Il représente les partis libéraux, pro-européens et centristes de l'Union européenne.
- **Les Verts / Alliance libre européenne (ALE)** : un groupe écologiste, avec 72 députés. Il représente les partis écologistes et progressistes de l'Union européenne.
- **Les Conservateurs et réformistes européens (CRE)** : un groupe de droite conservatrice, avec 66 députés. Il représente les partis conservateurs et libéraux-conservateurs de l'Union européenne.
- **Identité et démocratie (ID)** : un groupe eurosceptique et nationaliste, avec 48 députés. Il représente les partis nationalistes, populistes et eurosceptiques de l'Union européenne.
- **La gauche (GUE-GNL)** : 37 députés, regroupe des partis de gauche, de tendance socialiste, antilibérale, anticapitaliste, écosocialiste ou communiste

En plus de ces groupes politiques, il existe également un groupe de non-inscrits, qui regroupe les députés qui ne souhaitent pas adhérer à un groupe politique. Ce groupe compte 21 députés.

Au Parlement européen, les partis nationaux français sont rattachés aux groupes suivants

- Rassemblement national (RN) : groupe Identité et démocratie (ID)**
- La France insoumise (LFI) : groupe Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique (GUE/NGL)**
- Parti socialiste (PS) : groupe Socialistes & Démocrates (S&D)**
- Les Républicains (LR) : groupe Parti populaire européen (PPE)**
- Ecologistes – Les Verts (EELV) : groupe-Les Verts/Alliance libre européenne (Verts/ALE)**
- Parti radical de gauche (PRG) : groupe Alliance progressiste des socialistes et démocrates (S&D)**
- Mouvement démocrate (MoDem) : groupe Alliance progressiste des socialistes et démocrates (S&D)**

Listes non définitives des candidats aux élections 2024

- A ce jour, les partis nationaux français suivants ont déposé une liste pour les élections européennes de juin 2024 :
- Rassemblement national (RN) : Jordan Bardella
- Place publique (PP) : Raphaël Glucksmann appuyé par le Parti socialiste
- Les Républicains (LR) : François-Xavier Bellamy
- La France insoumise (LFI) : Manon Aubry
- Europe Écologie Les Verts (EELV) : Marie Toussaint
- Reconquête ! : Marion Maréchal
- Parti communiste français (PCF) : Léon Deffontaines
- Lutte ouvrière (LO) : Nathalie Arthaud
- En outre, la liste "Ensemble citoyens" a été déposée par un collectif de citoyens issus de la société civile.
- Il est à noter que la liste "NUPES", qui avait remporté les élections législatives de 2022, ne sera pas présente aux élections européennes. Les trois partis qui la composent, le Parti socialiste (PS), le Parti communiste français (PCF) et Europe Écologie Les Verts (EELV), ont décidé de présenter chacun leur liste.

Les partis européens supranationaux

- Les partis politiques européens regroupent des formations de différents pays qui partagent la même sensibilité politique.
- Le droit de l'Union les encadre : ils sont enregistrés auprès d'une autorité indépendante, l'Autorité pour les partis politiques européens et les fondations politiques européennes. Celle-ci s'assure de leur bon respect des valeurs de l'Union, qui conditionne le maintien de leur statut.
- « Les partis politiques au niveau européen sont importants en tant que facteurs d'intégration au sein de l'Union. Ils contribuent à la formation d'une conscience européenne et à l'expression de la volonté politique des citoyens de l'Union. »
- les partis européens seront financés par des contributions de partis membres et d'adhérents individuels, ainsi que directement par le budget de l'Union

Les partis européens supranationaux - 2

- **ACRE** : parti des conservateurs et réformistes européens - Droite
- **ALDE** : Parti de l'Alliance des libéraux et des démocrates pour l'Europe - Centre
- **MPCE** : Mouvement politique chrétien européen - Droite
- **PDE** : Parti démocrate européen - Centre
- **ALE** : Alliance libre européenne – Centre gauche, Centre droit
- **PVE** : Parti vert européen – Gauche à Centre gauche
- **PPE** : Parti populaire européen – Centre droit à Droite
- **PiD** : Parti Identité et démocratie – Droite et extrême droite
- **PSE** : Parti socialiste européen – Gauche et Centre Gauche
- **PGE** : Parti de la gauche européenne